

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de SAVENAY

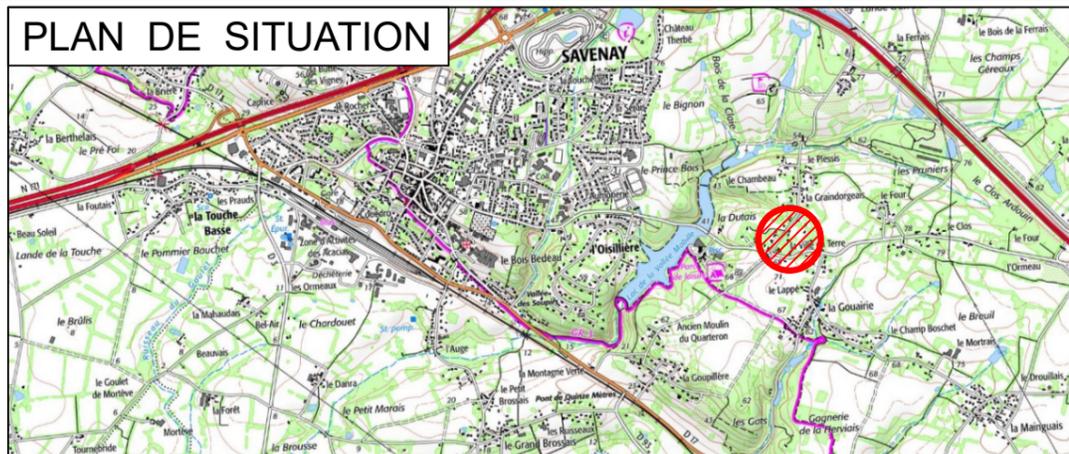
La Graindorgeais

"La Graindorgeais"
PA 44195 23 E3001 - Arrêté du 06/04/2023

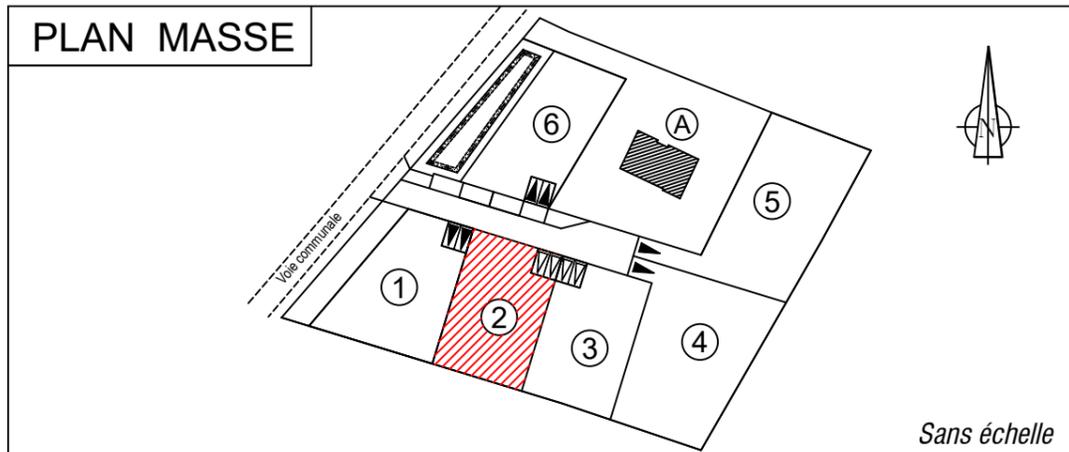
PLAN DE VENTE

LOT 2

PLAN DE SITUATION



PLAN MASSE



Date	Indice	Nature des modifications
09/06/2023	A	Première édition

FONCIER
URBANISME
COPROPRIÉTÉ
BORNAGE
TOPOGRAPHIE
BUREAU
D'ÉTUDES-VRD
EXPERTISE
IMPLANTATION
CONSEIL

BLAIN Siège social
BP14, 9, rue Thomas Edison
ZA les Blûchets 44130 BLAIN
Tél. 02 40 79 02 70
blain@bcg-geometre-expert.fr

SAVENAY
2 rue de la Gare
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 91 73
savenay@bcg-geometre-expert.fr

ST HERBLAIN
37 rue Bobby Sands
44813 ST HERBLAIN Cédex
Tél. 02 40 86 09 73
saint-herblain@bcg-geometre-expert.fr

PONT-CHÂTEAU
2bis rue des Châtaigniers
Parc de la Cafétails BP 22
44160 PONT-CHÂTEAU
Tél. 02 40 01 60 27
pontchateau@bcg-geometre-expert.fr

SARL AU CAPITAL
DE 104 000 €
429 051 154
RCS SAINT-NAZAIRE
APE 7112A
OGE N° 2000B200010

Architecte :
M. VAUDOLON Thierry
53, Kercouret
44410 HERBIGNAC

Commune de SAVENAY
"La Graindorgeais"

Dossier N° : S9141

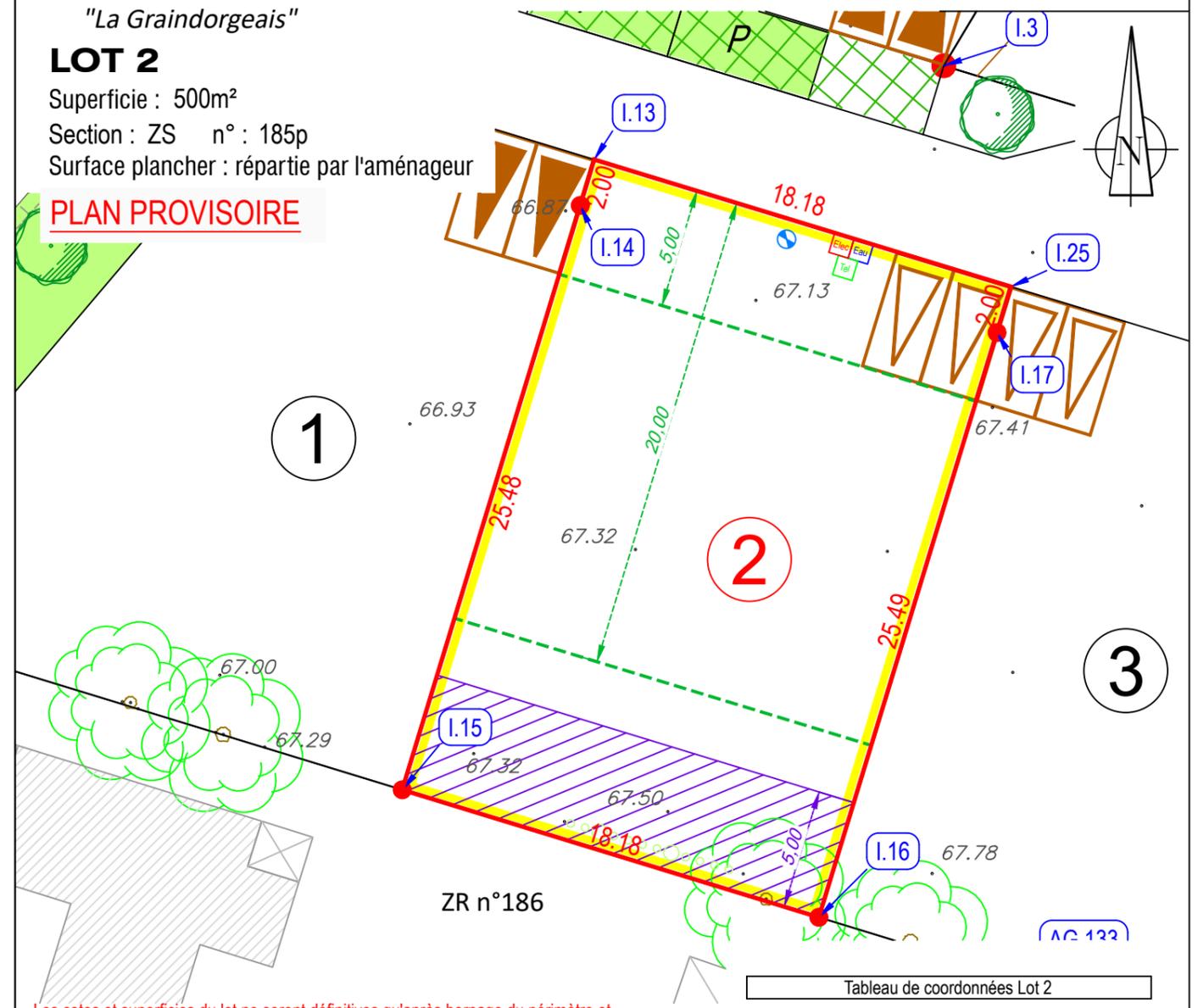
LOT 2

Superficie : 500m²

Section : ZS n° : 185p

Surface plancher : répartie par l'aménageur

PLAN PROVISOIRE



Les cotes et superficies du lot ne seront définitives qu'après bornage du périmètre et établissement de la division foncière.

LEGENDE

- Borne
- Périmètre du Lot
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement libre, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Accès à la parcelle.
- Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 4m de largeur
- Accès lot (pavés joints larges)
- Branchements réseaux souples : électricité, eau potable et téléphone
- Branchement individuel : eaux pluviales
- Arbre existant
- Arbre à planter (position de principe)
- Recul sur voie et espaces communs : 5 m min. Implantation de tout ou partie de la façade entre 5m et 20m par rapport à l'alignement
- Zone non-aédictandi pour la préservation des haies existantes (3m d'emprise)
- Cote altimétrique du terrain naturel
- Pente et cote voirie projet
- Matricule du sommet du périmètre du lot

Tableau de coordonnées Lot 2

SOMMET	X	Y	DISTANCE
I.15	1328915.59	6251272.30	25.48
I.14	1328923.02	6251296.67	2.00
I.13	1328923.60	6251298.58	18.18
I.25	1328940.99	6251293.28	2.00
I.17	1328940.41	6251291.37	25.49
I.16	1328932.97	6251266.98	18.18
Superficie : 500 m ²			

Nivellement système NGF-IGN69 - Rattachement TERIA
Coordonnées système L93-CC47 - Rattachement TERIA

Echelle : 1/250e

NOTA :

- Les eaux usées seront traitées par les acquéreurs conformément à une étude filière.
 - Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet BCG. Les constructeurs devront également vérifier l'emplacement exact des coffrets et des branchements avant construction.
 - L'emplacement des réseaux est celui du projet V.R.D. L'aménageur se réserve le droit d'en modifier l'emplacement et d'implanter des coffrets ENEDIS 400A sur les lots pour toute raison d'ordre technique.
 - Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes.
 - Depuis le 1er octobre 2020, toute vente d'un terrain à bâtir se trouvant dans une zone à risque de retrait-gonflement d'argiles considérée en aléa moyen à fort devra être précédée d'une étude de sol particulière, à charge du vendeur.
- Terrain concerné : OUI NON